



Flash cultures n°34 - Mardi 19 octobre 2021

Avec le soutien financier de :

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.



Quand ce n'est pas l'un, c'est l'autre ! Alors que les captures de grosses altises diminuent de semaine en semaine, le charançon du bourgeon terminal prend le relais. Et dans moins d'un mois, on vous parlera des larves d'altises puisque les « berlèses » démarrent cette semaine. Le colza est une culture qui occupe mais aussi qui préoccupe.

COLZA D'HIVER

*Stade :

Les parcelles de colza semées en août ou les pieds les plus développés ont 10 feuilles et plus. Les parcelles semées en septembre ou les pieds levés en retard ont 5 à 6 feuilles. Mais c'est surtout en poids que la différence se fait sentir. Les plus développés dépassent les 50g/pied quand les moins développés ne dépassent pas les 5g/pied.

*Ravageurs :

Charançon du bourgeon terminal.

Sur le terrain : le vol du charançon du bourgeon terminal s'amplifie en ce début de semaine. On piège dans presque toutes les cuvettes plutôt par dizaines même si parfois c'est seulement un ou deux individus. Voir tableau 1. À partir de l'observation d'une dizaine de parcelles, il semble que l'essentiel des captures ait eu lieu depuis vendredi. Aucune ponte n'a été observée ce lundi.

Pour les parcelles à risque (voir encadré et tableau 1), un traitement insecticide est conseillé fin de semaine soit 8 à 10 jours après les premières captures significatives (15 au 17 octobre).

Réalisez un TNT dans chaque parcelle traitée.

Deux types de produits sont possibles :

- Une « pyréthrianoïde »⁽¹⁾, produit peu coûteux et efficace sur le charançon du bourgeon terminal au vu des analyses de résistance faites en 2021 dans le Jura dans le cadre du BSV. Par contre, elle n'a pas d'efficacité sur les larves d'altises.
- Ou un Boravi WG à la dose 1,5 kg/ha qui présente l'intérêt d'être efficace à la fois sur le charançon du bourgeon terminal et les larves d'altises. Il est beaucoup plus cher et son nombre d'application est limité à 2 par campagne. Si vous avez déjà appliqué un Boravi WG, en cas de nouvelle application, ce sera la dernière. Vous n'aurez donc plus de « cartouches » pour tirer sur les larves d'altises alors que l'on sait que leur nombre va augmenter constamment dans les 1 à 2 mois qui vont suivre. Si c'est seulement la première utilisation il vous en restera encore une deuxième possible.

Sachant qu'il y a toutes les chances de devoir intervenir d'ici la fin de l'année contre les larves d'altises, il faut absolument préserver un et si possible 2 traitements Boravi WG.

La pyréthrianoïde semble donc plus adaptée pour gérer au mieux les ravageurs du colza sachant qu'on ne dispose pas d'information actuellement sur le nombre de larves de grosses altises.

(1) Exemple de produits autorisés (pyréthrianoïde) sur charançon du bourgeon terminal : Fastac (0,15l/ha), Mageos MD 0,050kg/ha, Decis Expert 0,050l/ha, Karakas 0,075l/ha, Karate Zeon 0,075l/ha, Karis 10 CS 0,075l/ha, Lambdastar 0,075l/ha, Fury 10EW 0,1l/ha...



Photo n° 1 : Balaiseaux, terre blanche - rang de gauche, traitement CBT déconseillé, rang de droite, traitement conseillé.

Tableau n°1 : Captures de charançon du bourgeon terminal dans le réseau de parcelles jurassien suivi par la Chambre d'Agriculture du Jura dans le cadre du BSV.

Commune	Date de semis	Capture hebdomadaire		Poids frais/pied	Traitement conseillé	Observations
		11/10	18/10			
Saint-Aubin Limon blanc	26 juillet	0	1	92	NON	Colza homogène. Couvert très développé.
Montbarrey Limon blanc	18 août	0	12	45	NON	Colza homogène
Annoire Terre noire	23 août	0	19	5g à 51g selon développement	OUI	Colza hétérogène en raison de la structure (zone compacte ou pas).
Vers sous Sellières. Limon argileux	24 août	0	5		Oui	Colza hétérogène.
Relans Limon blanc	25 août	3	14	59g en moyenne	NON	
La loye Terre noire	25 août	0	44	De 5g à + de 40g selon développement	OUI	Compte tenu de la faible densité, il ne faut pas perdre de pieds dans la mesure du possible.
Balaiseaux Limon blanc	27 août	0	14	De 5g à 36g	OUI/NON	Oui si l'on ne veut prendre aucun risque. Non si l'on accepte de perdre quelques pieds parmi les moins développés
Saint-Aubin Limon blanc	27 août	0	19	De 2g à 50g	OUI	Compte tenu de la faible densité, il ne faut pas perdre de pieds.
Les Hays Limon blanc	28 août	1	3	27g en moyenne	OUI/NON	Traiter uniquement les zones de petit colza.
Saint-Lothain Limon argileux	28 août	0	2	Grande majorité <10g	oui	Compte tenu de la faible densité, il ne faut pas perdre de pieds dans la mesure du possible. (13 pieds/m ²)
Authume Limon argileux	30 août	2	88	De 5g à + de 50g	Oui	
Vercia Limon argileux	12 septembre		0	< à 10g	oui	
Longwy sur le Doubs	14 septembre	1	2	2,5g	Oui	
Total		7	224			

Grosse altise.

Sur le terrain : Les captures de grosses altises régressent pour la troisième semaine consécutive (voir tableau 2)

Les petits colzas se « maintiennent » mais on peut déjà voir les traces de larves d'altises.

Nous avons débuté les berlèses dans 4 parcelles du réseau. Les premières indications sur le nombre de larves par pied vous seront communiquées la semaine prochaine.



Photo n° 2 : Trous et galerie d'altise

***Fertilisation :**

Comme vous avez pu le lire dans nos compte-rendus d'essais, l'apport d'azote courant septembre ou octobre peut avoir un intérêt pour mieux lutter contre les larves d'altises en maintenant une dynamique de développement du colza.

Cette technique ne doit pas être généralisée mais réservée pour les situations les plus à risque, terre noire ou argileuse de vallée, colza manifestant une faim d'azote et « petits » colzas par exemple. 30 unités sont généralement préconisées.

ATTENTION, cette pratique est interdite pour les parcelles situées en zone vulnérable.

On peut constater des faims d'azote mais dues à des problèmes de structure notamment dans les bouts de parcelles où le matériel passe plus fréquemment.

Tableau n°2 : Captures de grosse altise dans le réseau de parcelles jurassien suivi par la Chambre d'Agriculture du Jura dans le cadre du BSV.

Commune	Date de semis	Capture hebdomadaire grosse altise						Capture cumulée
		13/09	20/09	27/09	4/10	11/10	18/10	
Saint-Aubin	26 juillet	1	0	2	0	2	1	6
Montbarrey	18 août	8	14	26	12	11	5	76
Annoire	23 août	2	10	14	6	18	10	60
Vers sous Sellières	24 août	4	16	6	5	2	1	34
Relans	25 août	2	9	4	2	3	5	25
La Loye	25 août	4	29	38	23	4	5	103
Balaiseaux	27 août	3	22	16	24	15	13	93
Saint-Aubin	27 août	1	6	14	21	18	12	72
Les Hays	28 août	2	9	6	1	8	3	29
Saint-Lothain	28 août	0	6	9	2	9	7	33
Authume	30 août	3	13	41	19	19	22	117
Vercia	12 septembre			1	1	0	2	4
Longwy sur le Doubs	14 septembre				2	2	10	14
Total		30	134	177	108	111	96	656

BLE TENDRE D'HIVER

* **Stade** : 1F pour les parcelles les plus précoces, germination pour la majorité. Les variétés alternatives telles que Filon, Ionesco, RGT Montecarlo peuvent être semées.

* **Pucerons** : sur un nombre très limité de parcelles du réseau BSV au stade 1F, les pucerons sont observés sur plante mais à des niveaux très faibles. Aucun traitement ne se justifie pour l'instant. Surveillez les parcelles dès leur levée et régulièrement

* **Désherbage** :

Tableau n°3 exemple de programmes de post-levée pour le blé (source Arvalis).

Stade du blé	Pré-levée	1 à 2 feuilles du blé
Vulpins sensibles		Pontos 1 Ou Quirinus 1 Ou Fosburi 0,5 + chlortoluron* 1 500g Ou Fosburi 0,5+ Daiko 2,25 + Huile Ou Merkur 3
Vulpins résistants	Trinity* 2 Ou Celtic 2.5	Fosburi 0,5 + chlortoluron* 1 500g Ou Fosburi 0,5 + Daiko 2,25 Ou Pontos 1 Ou Merkur 3 Ou Quirinus 1
Ray-grass sensibles		Merkur 2,5 + Defi 2,5 Fosburi 0,5 + chlortoluron* 1 500g Fosburi 0,5 + Défi 2,5
Ray-grass résistants	Défi 4	Carmina Max 1,5
	Chlortoluron 1 800g	Défi 3 + Compil 0,2

*En cas d'application de « chlortoluron », veillez à ce que la variété soit tolérante.

Seuil d'intervention : 10 % et plus de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. En dessous de ce seuil, ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.

* **Cicadelles** : sur un nombre très limité de parcelles du réseau BSV au stade 1F, les cicadelles se font plutôt rares. Aucun traitement ne se justifie pour l'instant. En l'absence de plaque engluée, il faut parcourir la parcelle et s'arrêter de temps en temps pour compter les cicadelles devant soi sur 5m linéaires. Si l'on voit 5 cicadelles ou plus en moyenne par station, le risque est considéré comme élevé, il faut intervenir.

En cas d'application de produits à base de « prosulfocarbe » (Defi, Roxy, Daiko...), vous devez disposer d'un dispositif antidérive homologué et tenir compte des cultures non cibles (cultures fruitières telles que pommes et poires, cultures légumières, cultures aromatiques et cultures médicinales). Pour vous aider : www.syngenta.fr/quali-cible

ORGE D'HIVER

* **Stade** : 1 à 2 feuilles pour les parcelles les plus précoces, germination pour les autres. ♦

* **Pucerons** : sur un nombre très limité de parcelles du réseau BSV au stade 1 feuille, les pucerons sont observés sur plante mais à des niveaux très faibles. Aucun traitement ne se justifie pour l'instant. Surveillez les parcelles dès leur levée et régulièrement ♦

Variétés non tolérantes, seuil d'intervention à la JNO : 10 % et plus de plantes porteuses d'au moins 1 puceron. En dessous de ce seuil, ne pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours.

Variétés tolérantes à la jno : Amistar, Coccinel, Hironella, KWS Borelly, KWS Exquis, KWS Feeris, KWS Filante, KWS Jaguar, KWS Joyau, LG Zebra, LG Zenica, LG Zodiac, Margaux, Perreolla, Rafaela, Sensation, Idilic, LG Caiman, Orione, RGT Segonita, Spazio.

* **Cicadelles** : voir blé.

* **Désherbage** :

Tableau n°4 : exemple de programmes de post-levée pour l'orge d'hiver (source Arvalis).

Stade de l'orge d'hiver	Pré-levée	1 à 2 feuilles de l'orge
Vulpins sensibles		Pontos 1 ou Quirinus 1 ou Fosburi 0,5 + Flight 2 Ou Fosburi 0,5 + chlortoluron* 1 500g Ou Merkur 3
Vulpins résistants	Avadex 480 3 Ou Celtic 2.5	Pontos 1 Ou Fosburi 0,6 ou Quirinus 1 ou 1 Fosburi 0,5 + Flight 2 ou Merkur 3
Vulpins sensibles		Pontos 1 ou Quirinus 1 ou Fosburi 0,5 + Flight 2 Ou Fosburi 0,5 + chlortoluron* 1 500g Ou Merkur 3
Vulpins résistants	Avadex 480 3 Ou Celtic 2,5	Pontos 1 Ou Fosburi 0,6 ou Quirinus 1 ou 1 Fosburi 0,5 + Flight 2 ou Merkur 3

*En cas d'application de « chlortoluron », veillez à ce que la variété soit tolérante.

Lutte contre le CHBT « simple comme une pesée ».

Il n'existe pas de seuil de traitement à propos du CHBT. Sa seule présence en cuvette est considérée comme un risque même si ce n'est que la larve qui peut faire des dégâts. Les insecticides étant inefficaces sur les larves, l'objectif de la lutte chimique est de détruire le charançon juste avant qu'il ne pond. D'une manière générale, on considère qu'il y a un risque 8 à 10 jours après les premières captures, temps nécessaire généralement aux femelles pour être aptes à pondre. Il n'y a pas de relation entre le nombre de captures dans une parcelle et le risque où les dégâts occasionnés par la suite. Il faut donc intervenir ni trop tôt ni trop tard. L'observation des premières pontes est un excellent indicateur pour bien positionner le traitement lorsqu'il est nécessaire, mais hélas très peu de conseillers et d'agriculteurs la maîtrise.

Cependant, cette règle de décision n'est plus suffisante dans notre département. Elle aboutit à faire traiter systématiquement tous les colzas y compris bon nombre de situations que l'on a appris à classer « sans risque ». C'est-à-dire où le traitement se révèle inutile grâce au suivi des témoins non traités.

Pour améliorer la lutte contre le CHBT, la Chambre d'Agriculture du Jura propose une grille de détermination du risque (ou non) en fonction du type de sol et du poids

frais du colza. Ce dernier doit être vérifié au moment où le traitement insecticide est conseillé, voire idéalement lorsque les premières pontes sont observées. Proposé depuis l'automne 2016, cette grille de décision a donné entière satisfaction sur un réseau de plus de 80 parcelles en 2016, 60 en 2017 et 50 en 2018. C'est-à-dire :

- qu'il n'y a pas eu de dégâts là où le risque est considéré comme faible et en l'absence de traitement insecticide,
- qu'il y a pu avoir des dégâts plus ou moins significatifs dans les situations considérées à risque en l'absence de traitement insecticide.

Comment faire : lorsqu'il est conseillé d'intervenir contre le CHBT, pesez vos pieds de colza. Pour cela, coupez au ras du sol et pesez au minimum 20 pieds représentatifs de votre parcelle. Puis, reportez-vous à la grille ci-dessous pour déterminer le risque et donc l'utilité ou non d'un traitement insecticide. En cas de colza hétérogène (ressemis...), tenir uniquement compte des moins développés sauf si les plus développés représentent plus de 20 pieds/m².

	SITUATION	
	A RISQUE*	SANS RISQUE**
Limons blancs Finage - Bresse	Si poids frais du colza < à 300 g/m ² ou si poids moyen < à 15 g/pied de colza	Si poids frais du colza > à 500 g/m ² ou si poids moyen > à 20 g/pied de colza
Tous les autres types de sol	Si poids frais du colza < à 1 000 g/m ² ou si poids moyen < à 50 g/pied de colza	Si poids frais du colza > à 1 000 g/m ² ou si poids moyen > à 50 g/pied de colza

Si le poids frais est compris entre 0,3 et 0,5 kg/m² ou entre 15 et 20 g/pied, le risque semble faible mais cela nécessite confirmation.

A RISQUE* : Traitement insecticide conseillé

SANS RISQUE** : Traitement insecticide déconseillé



Photo n° 3 : Poids frais en grammes par pied